

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DE L'EDnBISE **DU 20/01/2025**

Présents :

Jean-Christophe AVICE, Myriam BERNAUDIN, Olivier ETARD, Nathan GOUNEL, Ivan Ignacio IGOR GAEZ, Magalie LECOURTOIS, Manon LEFEVRE, Florence LEGENDRE, Céline RENAULT, Alain RINCÉ, Mathilde WULLEN.

Excusée :

Michaël AUBERT, Imane MOUFFOK, Amandine SANTINI, Yoann COPARD

ORDE DU JOUR :

- 1- Informations générales
- 2- Attribution des subventions pour les mobilités des doctorants (AAP 2025-1)
- 3- Modification du RI (paragraphe sur les émerites dans les jurys de thèse)
- 4- Point sur l'organisation des JED 2025
- 5- Attribution CDE NR

1- Informations générales

Alain Rincé mentionne les éléments suivants.

- Raphaël Coquerel (qui faisait partie des représentants des doctorants), a soutenu le 10/12/2024.
- La cérémonie de remise des diplômes 2024 se déroulera au Havre (carré des Docks) le 04/04/2025.
- Le bureau de l'ED travaille en vue de l'harmonisation des spécialités de doctorat proposées par les établissements d'inscription et concernant notre ED.
- Trois changements au niveau des unités de recherches rattachées à EDnBISE : la création de l'unité de recherche AIMS (Analyse Intégrée Multimodale en Santé), la création de l'unité de recherche MERSEA (Marine Ecosystems and oRGanisms reSEArch) suite à la réorganisation de l'unité BOREA, la création de l'unité de recherche ACAP3 (Affection du Cheval Athlète: Pathophysiologie, Prévention, Prise en charge).
- Le calendrier probable concernant la prochaine évaluation Hcéres.

2- Attribution des subventions pour les mobilités des doctorants (AAP 2025-1).

Ce premier appel à projet pour 2025 (AAP 2025-1) a été lancé le 26/11/2024 avec un retour des dossiers attendu au plus tard le 8/01/2025 à 18h00).

28 dossiers ont été réceptionnés (un nombre en forte diminution par rapport au nombre de réponses au premier appel à projet des années passées).

Alain Rincé rappelle le principe d'attribution des subventions se basant sur l'application d'un forfait pour chaque type de demande (congrès, formation ou séjour), avec majoration de 10% si le trajet se fait en minimisant l'impact écologique (c'est-à-dire en train).

Il mentionne que pour l'année 2025, l'ED dispose d'un budget de 40 400€ (contre 35 500€ en 2024).

Les 28 dossiers, correspondent à 15 demandes pour une mission concernant un congrès, 5 pour une formation et 8 pour un séjour.

Alain Rincé présente en les expliquant les propositions d'attribution formulées par le bureau.

Suite à la présentation des différentes demandes, le conseil vote à l'unanimité pour l'attribution d'une aide en réponse à 21 demandes. Les aides attribuées représentent un montant total de 7 935€.

7 demandes ont été écartées pour les motifs suivants :

- Demande arrivée trop tardivement (1)
- Demandes concernant un motif (congrès, formation ou déplacement vers un autre laboratoire) pour lequel le déposant a déjà été bénéficiaire d'une aide ces dernières années (6)

Pour la demande arrivée trop tardivement, le doctorant sera invité à redéposer son dossier dans le cadre de l'AAP N°2 en précisant que pour le 2nd AAP, l'école doctorale apportera prioritairement une aide pour les actions du 2nd semestre, puis, si le budget le permet, évaluera les demandes concernant les actions du 1^{er} semestre afin d'apporter une éventuelle aide de manière rétroactive.

3- Modification du RI (paragraphe sur les émérites dans les jurys de thèse)

Conformément à la proposition établie en réunion du collège des écoles doctorales : les émérites titulaires d'une HDR peuvent faire partie d'un jury de soutenance comme examinateur ou rapporteur. Ils ne peuvent pas être comptabilisés comme rang A (puisque'ils ne sont plus en activité) et ne peuvent donc pas être président de jury. Le jury de soutenance ne peut être constitué de plus de 25% d'émerite. Il est alors proposé d'inclure ces éléments dans le paragraphe « Jury de thèse » du règlement intérieur. Le conseil vote à l'unanimité pour cette modification du règlement intérieur.

4- Point sur l'organisation des JED 2025.

Alain Rincé présente les membres du comité organisateur des JED 2025 qui se dérouleront au Havre les 24 et 25 avril 2025 et passe rapidement la parole à Manon Lefevre, membre du comité d'organisation et représentante des doctorants. Manon Lefevre précise le lieu (salle de conférence de l'ISEL), les modalités de transport et d'hébergement prévues pour les doctorants caennais et rouennais. Elle présente le budget prévisionnel, le planning et la liste des intervenants invités ayant accepté de participer aux tables rondes.

5- Attribution des contrats doctoraux financés par les établissements (CDE) et par la Région Normandie (NR).

Alain Rincé présente le calendrier de la procédure d'attribution des contrats doctoraux qui nous a été transmis par les établissements. Il est alors prévu d'organiser d'une réunion de conseil dans la seconde quinzaine de février (date à fixer) pour l'établissement de l'avis de l'ED portant sur l'encadrement et de proposer deux créneaux (mi juin et fin juin) pour les auditions sur Caen et deux créneaux (mi juin et fin juin) pour les auditions sur Rouen.



Alain RINCE, Directeur de l'ED NBISE